[date]

[Monsieur le Député] / [Madame la Députée] – pour les députés fédéraux

Comme de nombreux Canadiens, j'ai vu avec horreur la COVID-19 coûter la vie à un trop grand nombre de résidents d’établissements de soins de longue durée (SLD). Cette pandémie a mis en évidence de **graves divergences et lacunes dans la qualité des soins dispensés dans les établissements de soins de longue durée**, et a souligné le besoin urgent de normes nationales en matière de soins. Je salue les mesures prises par le gouvernement fédéral, qui a chargé l’Organisation des normes en santé (HSO) et l’Association canadienne de normalisation (CSA) d’élaborer deux séries de normes : l’une sur les services de soins et l’autre sur les environnements physiques.

Publiées en 2023, les **normes de HSO fournissent des lignes directrices complètes pour la prestation de soins de haute qualité centrés sur les résidents**, ainsi que des mesures visant à obtenir la main-d’œuvre qualifiée et en bonne santé nécessaire à la prestation de ces soins. Toutefois, **ces normes sont actuellement facultatives dans de nombreuses juridictions.** Agrément Canada a adopté les normes dans le cadre de son programme d’agrément, mais ce programme ne concerne qu’environ 68 % des établissements de SLD, car seules cinq provinces imposent l’agrément. Les normes seront réellement efficaces uniquement si tous les établissements de SLD les respectent, avec un **financement adéquat** pour ce faire et des **cadres de reddition des comptes** pour veiller à ce que les fonds soient utilisés de manière appropriée pour atteindre ou dépasser le niveau de soins que les normes décrivent.

J'invite le gouvernement fédéral, par le biais d’accords bilatéraux et de la future loi sur les soins de longue durée sécuritaires, à **inciter les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones à mettre en œuvre des stratégies de soins de longue durée qui respectent les normes de soins de longue durée** et à encourager leur application **dans *tous* les établissements de SLD**. Je sais que vous partagez ma conviction selon laquelle la prestation de soins de longue durée de qualité aux personnes âgées ne devrait pas être facultative – veuillez envisager d'ajouter votre voix à l'appel en faveur de l’adhésion universelle aux normes nationales en matière de soins de longue durée dans tous les établissements de SLD du Canada.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cet enjeu important et du soutien que vous lui accorderez.

Je vous prie d’agréer l’expression de mes meilleurs sentiments,

[Signature]

[Nom]